

Section bilatérale République du Congo/ Cameroun/ Gabon
Rencontre avec une délégation de la République du Cameroun



Le lundi 25 octobre 2021, une rencontre a eu lieu entre des membres de la section bilatérale République du Congo/ Cameroun/ Gabon du Groupe belge de l'UIP et une délégation du Cameroun. La rencontre pouvait être cadrée dans une mission plus large, du 23 au 29 octobre 2021, d'une délégation du Parlement du Cameroun en Belgique et au Luxembourg avec plusieurs objectifs, notamment :

- un renforcement des liens de coopération entre l'Assemblée nationale du Cameroun et les Parlements de Belgique et du Luxembourg par la relance et la redynamisation des activités de leurs groupes d'amitié parlementaires respectifs;
- un apprentissage pour les députés camerounais sur les modèles de décentralisation belge et luxembourgeois, considérés parmi les modèles les plus achevés dans ce domaine, à l'heure où le Cameroun accélère son processus constitutionnel de décentralisation.

Mme Latifa Gahouchi, présidente de la section bilatérale, était empêchée. Ont participé à la rencontre :

- M. Jan Briers, député fédéral et vice-président de la section bilatérale;

- M. Philippe Courard, sénateur et membre de la section bilatérale;
- Mme Eveline Tassi épouse Ayissi, membre de l'Assemblée nationale du Cameroun et membre du Groupe d'amitié Belgique;
- Mme Julie Josiane Emki, deuxième conseillère à l'Ambassade du Cameroun en Belgique;
- M. Désiré Essono Biyebe, président du conseil d'administration du Centre de développement Europe-Afrique;
- M. François-Xavier Abomo Nama, administrateur délégué et responsable du pôle Afrique du Centre de développement Europe-Afrique;

Le Cameroun passe à présent par une période de transition vers un nouveau modèle de fédéralisme, octroyant notamment plus d'autonomie à la minorité anglophone au sud-ouest et au nord-ouest du pays. La délégation souhaitait comprendre le modèle de décentralisation belge, un système institutionnel qui permet à la Belgique de maintenir son équilibre et sa stabilité actuels.

Les deux délégations ont également échangé leurs points de vue sur des sujets se rapportant aux domaines économiques (énergie, télécommunication, agriculture, santé, transfert des technologies etc.), mais également aux questions sécuritaires en Afrique en général et en Afrique centrale en particulier.

Elles ont convenu de la nécessité d'initier et de développer des projets d'intérêt commun entre l'Assemblée nationale du Cameroun et le Parlement fédéral de Belgique, et de redynamiser les activités de leur section bilatérale de l'Union Interparlementaire.

Cette séance de travail au Parlement fédéral de Belgique a été ponctuée par un lunch offert par le Groupe belge de l'Union interparlementaire.

La délégation du Cameroun a promis, à son retour, de solliciter une invitation au Cameroun, de la part du président de l'Assemblée nationale, pour visiter le Cameroun en général et son Assemblée nationale en particulier.